



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 15 JUIN 2016 À 18 H 30 AU 80 AVENUE
GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3 ET PAR CONFÉRENCE
TÉLÉPHONIQUE**

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
M. Jean Hébert, président-directeur général
D^r Robert Bisson (*par téléphone*)
Mme Lise Coulombe
M. François-Régis Fréchette (*par téléphone*)
M. Michel Hébert
Mme Judy Millar
M. Mathieu Nadeau
Mme Johanne Paradis
Mme Julie Pépin
Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Sylvie Rocheleau
M. Michel Roy
D^r Jean-Marc Sauvé
Mme Monique Séguin
M. Gilbert Whiteduck

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Murielle Laberge
M. Jean-François Trépanier, vice-président

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

M. Denis Chénier, directeur général adjoint soutien, administration et performance
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
M. Benoît Gauthier, adjoint au président-directeur général
Mme Hélène Rouleau, coordonnatrice aux opérations financières (DRF)
Mme Geneviève Côté, agente d'information
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information

INVITÉS

Anne-Marie Éthier, FCPA, FCA associée firme Deloitte
Charles Castonguay, CPA, CA, directeur principal firme Deloitte
Gérald Gauthier, CPA, CA, directeur principal firme Deloitte

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

Près d'une quinzaine de personnes assistent à la rencontre

Ordre du jour

- 01 VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ÉTATS FINANCIERS – EXERCICE 2015-2016
 - 02-1 Mise en contexte par le président du comité de vérification
 - 02-2 Bilan 2015-2016
 - 02-3 Présentation du rapport d'audit par la firme Deloitte
 - 02-4 Questions
 - 02-5 Recommandations prioritaires 2016-2017 du comité de vérification
 - 02-6 Adoption des états financiers 2015-2016 (AS-471)
- 03 PERIODE DE QUESTIONS
 - 03-1 Période de questions du public – VERS 19 H 30
- 04 BUDGET 2016-2017
 - 04-1 Présentation sommaire
 - 04-2 Questions
 - 04-3 Adoption du budget 2016-2017
- 05 CONTRAT SAGE-FEMME
- 06 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE
 - Séance régulière : 21 juin 2016
- 07 LEVÉE DE LA SÉANCE

01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



No de résolution
ou annotation

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 40.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que l'ordre du jour d'une séance spéciale ne peut pas être modifié;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

02 ÉTATS FINANCIERS – Exercice 2015-2016

02-1 Mise en contexte par le président du comité de vérification

Le président du comité de vérification, M. Michel Hébert, souligne le travail des équipes de la Direction des ressources financières et des auditeurs, de même que ses collègues du comité de vérification.

02-2 Bilan 2015-2016

M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières, dépose le bilan financier 2015-2016, dont voici les faits saillants :

- Le budget global 2015-2016 était de 788,5 M\$, provenant des anciens établissements (757,7 M\$) et du programme de soutien aux organismes communautaires (30,8 M\$).
- Les mesures d'équilibre budgétaire appliquées totalisaient 31,9 M\$, soit 4 % du budget global, représentant une compression du financement de 20,4 M\$ et un déficit d'exploitation 2014-2015 de 11,5 M\$.
- Les dépenses réelles de l'exercice 2015-2016 ont été de 765 137 866 \$ et les revenus de 765 141 123 \$, pour un surplus de 3 257 \$.

02-3 Présentation du rapport d'audit par la firme Deloitte

Mme Hélène Rouleau, coordonnatrice aux opérations financières présente l'équipe des auditeurs indépendants formée de Mme Anne-Marie Éthier, M. Charles Castonguay, et M. Gérald Gauthier, tous trois de la firme Deloitte. Les auditeurs soulignent que le rapport a été présenté au comité de vérification et à la direction des ressources financières et qu'ils ont obtenu la pleine collaboration de l'établissement pendant tout le processus d'audit. Ils déposent le rapport de l'audit 2016 dont voici les conclusions:

- Selon l'avis de l'auditeur indépendant, à l'exception de la réserve exprimée ci-après, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CISSS de l'Outaouais au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- Réserve : ainsi qu'exigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les contrats de location d'immeubles conclus entre l'Établissement et la Société québécoise des infrastructures sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, alors que selon la note



No de résolution
ou annotation

d'orientation concernant la comptabilité NOSP-2, « Immobilisations corporelles louées », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, il s'agit plutôt de contrats de location-acquisition. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers au 31 mars 2016 n'ont pas été déterminées.

02-4 Questions

Un membre du conseil d'administration questionne l'impact des mesures d'optimisation et de compression qui ont été mises en place dans l'année.

M. Stéphane Pleau et M. Jean Hébert expliquent que les mesures ont dû être soumises au ministère pour approbation et que plusieurs mesures d'économie étaient générées par l'intégration et l'optimisation de certains services.

02-5 Recommandations prioritaires 2016-2017 du comité de vérification

Le point ne sera pas traité. Le comité de vérification fera part de ses recommandations lors de la séance de septembre 2016.

02-6 Adoption des états financiers 2015-2016 (AS-471)

ATTENDU la présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2016 par les auditeurs externes;

ATTENDU la recommandation des auditeurs externes;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 15 juin 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 ainsi que le rapport des auditeurs externes en lien avec celui-ci.

CISSSO-106-2016

03 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun représentant du public ne prend la parole.

04 BUDGET 2016-2017

04-1 Présentation sommaire

M. Stéphane Pleau, directeur de la DRF, fait une présentation sommaire du budget 2016-2017, dont voici les faits saillants :

- La direction présente un budget d'exploitation équilibré de 757,9 M\$ (excluant le programme de soutien aux organismes communautaires) pour l'exercice financier 2016-2017.
- Il s'agit du premier budget consolidé du CISSS de l'Outaouais.
- Éléments nouveaux :
 - L'établissement termine l'exercice financier 2015-2016 en équilibre budgétaire, ce qui réduit la contrainte budgétaire devant être assumée au budget 2016-2017 puisqu'il n'y a pas de déficit à combler.
 - L'effort d'optimisation demandé par le MSSS est moins important que prévu à 7,2 M\$, auquel s'ajoute des dépenses liées à la transition pour un montant de 2,5 M\$ portant le total de la cible d'optimisation à



No de résolution
ou annotation

9,7 M\$. En comparaison, cette cible était de 20,4 M\$ pour l'exercice financier précédent.

- Les mesures d'optimisation incluses au budget rencontrent les principes directeurs adoptés par le C. A.

04-2 Questions

Les membres du conseil d'administration posent diverses questions :

- Un membre demande si des cibles d'optimisation sont imposées chaque année.

M. Pleau mentionne que c'est le cas depuis six ans. Le PDG souligne que pour les prochaines années les cibles d'optimisation devraient être moindres.

- Un membre demande si l'Outaouais reçoit toujours une enveloppe budgétaire pour son statut particulier frontalier.

Le PDG répond que l'Outaouais reçoit 20 M\$ annuellement dans le cadre du Plan d'action Outaouais, dont 18 M\$ sont intégrés dans le fonctionnement. Encore là, la situation est suivie de près dans l'objectif de réduire la quantité de services que la population de l'Outaouais consomme en Ontario.

04-3 Adoption du budget 2016-2017

ATTENDU les travaux de planification budgétaire effectués par la direction de l'établissement et pour lesquels les membres du comité de vérification ont été tenu informés sur une base régulière;

ATTENDU les crédits budgétaires 2016-2017 communiqués à l'établissement le 9 mai 2016 au montant de 693 642 457 \$ ainsi que la projection des revenus autonomes et des activités accessoires pour un montant de 64 252 873 \$;

ATTENDU la cible d'optimisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec de 7 158 400 \$ à laquelle s'ajoute un montant de 2 500 000 \$ visant à financer les coûts de transition résiduels liés à la création du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que le plan d'optimisation d'une valeur de 9 743 444 \$ déposé par la direction de l'établissement suit les principes directeurs adoptés par le conseil d'administration ainsi que la circulaire ministérielle 2016-003 relativement au budget détaillé RR-446;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER un budget équilibré de l'ordre de 757 895 330 \$ ainsi que le plan d'optimisation de l'établissement de 9,7 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017.

REMERCIEMENT POUR LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU BUDGET 2016-2017

ATTENDU les difficultés que présentait la réalisation des états financiers 2015-2016 et le budget 2016-2017 à l'an un de l'intégration des anciens établissements de santé et de services sociaux de l'Outaouais;

CISSSO-108-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-107-2016

ATTENDU que les états financiers ont été produits à temps, malgré des délais très serrés;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER l'équipe des ressources financières pour l'excellent travail accompli dans la production des états financiers 2015-2016 ainsi que dans la préparation du budget 2016-2017, et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA.

Un membre du conseil d'administration souligne que l'atteinte de l'équilibre budgétaire constitue un accomplissement majeur en Outaouais, après plusieurs années où, au global, l'ensemble des anciens établissements accusait des déficits d'opération. Il mentionne que pour plusieurs observateurs, l'atteinte de l'équilibre budgétaire était une chose impossible à accomplir. En réponse, le PDG paraphrase une citation célèbre de Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce soit accompli ».

RÉSOLUTION DE FÉLICITATIONS POUR L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

ATTENDU l'adoption d'états financiers 2015-2016 équilibrés;

ATTENDU le dépôt d'un budget 2016-2017 équilibré;

ATTENDU la hauteur du défi après plusieurs années financières difficiles pour les établissements qui forment maintenant le CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER l'équipe de direction, les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires, les médecins et l'ensemble du personnel pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016, tout en maintenant la qualité et le niveau de services et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA.

CISSSO-109-2016

05 CONTRAT SAGE-FEMME

ATTENDU qu'en vertu du 5e alinéa de l'article 173 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S4.2), le conseil d'administration d'un établissement doit conclure les contrats de services avec les sages-femmes conformément aux dispositions de l'article 259.2 de cette loi, le cas échéant;

ATTENDU l'offre de service de Mme Mireille Lévesque;

ATTENDU l'obligation du conseil des sages-femmes, envers le conseil d'administration, de donner son avis sur les compétences et qualifications de toutes les sages-femmes qui font une offre de service au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais;

ATTENDU l'entrevue datée du 2 mai 2016 par le comité de sélection et la recommandation favorable de ce dernier au conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-110-2016

ATTENDU la recommandation du conseil des sages-femmes formulée le 14 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du président-directeur général Jean Hébert;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFRIR un contrat à temps partiel occasionnel à Mme Mireille Lévesque.

06 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Séance régulière : 21 juin 2016

07 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 19 h 26.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 21 juin 2016, résolution CISSSO-112-2016